



Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

## Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 28 juin 2011

### Feuille de présence

#### - Présents :

Bureau : Brigitte ALBAN – Yves BOTTON – Nicole DUBOIS-CHABERT -- Richard DUMON – Guy MORET -- Véronique NETHER – Véronique POMIES -- Jean-Pierre QUENARD – Philibert VARENNE

Elu référent : Jean TRUC

Autres Participants : Christiane BESSEY

#### - Absents excusés :

Bureau : René CLOCHER

#### - Absents :

Bureau : Danielle CORDIEZ – Fernand CHAMBON - Patricia JEZEGOU- Muriel NEMOZ- Elisabeth SAUVAGEON -- Fabienne VEYAN-PELLISSIER

- Rédacteurs : Nicole Dubois-Chabert et JP. Quénard

Un secrétaire de séance est désigné : N. Dubois-Chabert.

Véronique NETHER informe les participants qu'elle quitte Lyon et fait part de son regret de ne plus pouvoir désormais participer à la vie Croix-Roussienne qu'elle a beaucoup appréciée. Nous lui souhaitons bonne installation dans sa nouvelle région et lui faisons part de notre plus amicale sympathie. Et la remercions aussi pour tout le travail accompli pour le CQ Est et Rhône lors des deux mandats ( tout récemment encore sur la manifestation "Ciné Nocturne" )

## **ACTUALITES GENERALES**

- **Départ de D. Bolliet :**

Lors du Conseil d'arrondissement de lundi 27 juin, Dominique Bolliet a annoncé qu'il avait pris la décision d'accepter de devenir Adjoint au Maire de Lyon en charge des Ressources humaines et qu'il céderait donc son poste de Maire du 4ème arrondissement à David Kimelfeld, actuel 1er Adjoint à la Mairie du 4ème.

Le changement de Maire devrait être effectif le 11 juillet

- **Budgets de proximité :**

Nos demandes ont été présentées à la Mairie du 4ème (Jean Truc) lors de la réunion "Budgets de Proximité" du 7 juin. (voir récapitulatif en annexe)

Elles intègrent les demandes d'aménagement de la Place Bertone [voir notre CR du 10 mai] .

Jean Truc indique que nous aurons un retour en septembre sur les arbitrages et les choix définitifs de la Mairie.

- **Petits travaux :**

De nombreux potelets du quartier (qui protègent les trottoirs contre le stationnement sauvage) ont été arrachés par malveillance

Chaque fois que nécessaire, ne pas hésiter à prévenir Sandra Garcin (Mairie du 4ème) pour les faire réparer : elle a déjà démontré sa réactivité sur le sujet.

- **Journée des Conseils de Quartiers du 25 juin :**

Cette journée, qui était ouverte à tous, s'est tenue aux "Docks 40" à Gerland, dans un cadre plutôt luxueux... Présence de Gérard Colomb et de JL Touraine, ainsi que de plusieurs élus du 4ème (dont J.Truc; MF. Roset et D. Kimelfeld) Présence aussi de Gérard Claisse (adjoint à la Ville de Lyon en charge de la Démocratie Participative)

JP. Quénard estime les participants du matin à environ 200 pour les 34 Conseils de Quartiers de la Ville de Lyon . Ce qui n'est pas beaucoup... Il regrette que la participation à ce type d'évènement n'ait pas été plus forte... car c'est selon lui une occasion (au minimum) pour les CQ à la fois de montrer leur détermination et aussi de favoriser les échanges directs avec les élus et avec d'autres Conseils de Quartier de Lyon.

Sur le fonds, le matin, après une conférence/débat d'ordre général, se sont tenus des ateliers d'échanges : JP Quenard a participé notamment à celui sur les initiatives des CQ, cas d'auto-saisine, etc.... A retenir notamment : l'initiative des CQ du 5ème arrondissement de créer un "G4" des CQ pour "décloisonner" et favoriser les échanges inter-CQ...

Très bons contacts aussi et occasions d'échanges notamment avec les CQ du 2ème, 3ème et 8ème arrondissement (sachant que nous avons déjà des contacts très réguliers avec les CQ du 1er)

Un panneau de communication des actions des CQ par arrondissement. Sur celui du 4<sup>e</sup> arrondissement figuraient notamment : les budgets de proximité, le « Canard de Saône », le "Prix du Livre".. . Mais, alors que le CQ Est et Rhône avait été sollicité et avait répondu dans les (très courts) délais impartis, aucune de ses propositions (Est/Ouest en fêtes, Audit des Terrasses, ..) n'a été prise en considération. Ce que nous regrettons !

- **Concertation Place des Tapis :**

JP Quénard a porté les conclusions du Conseil de Quartier Est et Rhône [voir notre CR du 3 mai] sur le registre mis à disposition du public en mairie dans le cadre de la concertation. La date de fin de la concertation a été fixée au 30 juin 2011.

Sur la base de cette première étape, il y aura ensuite un appel d'offre et la Mairie engagera une nouvelle phase de la concertation sur un projet plus ciblé.

- **Ilot de la Poste (impact de la modification n°8 du PLU) :**

La fin de l'enquête Publique (très courte) a été fixée au 5 juillet

Le Conseil de Quartier Est et Rhône a provoqué une réunion d'urgence le 14 juin : nos conclusions (CR en cours) seront portées par JP Quenard sur le registre d'enquête.

Une réunion d'information des Conseils de Quartier et des Associations, avec D. Bolliet et G. Buna, a aussi été proposée le 29 juin 2011 par la Mairie du 4 pour présenter le dossier de cette modification n°8 du PLU, pour la partie concernant le secteur de la poste.

Pour information, la "modification n°8" (qui concerne tout le Grand Lyon) porte aussi sur d'autres secteurs du 4ème arrondissement (rue Janin, rue Henri Gorjus). Mais de manière plus accessoire.

Pour mémoire, il y a aussi actuellement d'autres concertations en cours sur Lyon : Grand Stade (fin : le 18 juillet), Quai Gillet, Pont Schumann...

- **Charte de la vie nocturne / Comité d'adhésion :**

Le 20 juin le Comité d'Adhésion à la Charte a tenu sa toute première réunion à la Mairie Centrale. Il s'agira, chaque année, d'examiner (établissement par établissement) la recevabilité des dossiers de demandes d'adhésion à la Charte. Ces demandes devront être renouvelées chaque année (ce qui est une bonne chose)

Ce Comité comporte 4 collèges (qui disposent d'une voix par collège) :

- Collège des Elus, Mairies d'Arrondissements et Vice Présidents du Grand Lyon
- Collège des institutions partenaires (Office tourisme / CCI / Chambre des métiers... )
- Collège des organisations et associations représentatives (Syndicats professionnels...)
- Collège des habitants (CIL et Conseils de Quartiers)

Concernant plus particulièrement le Collège Habitants, il est composé de :

- 4 représentants des CIL (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissement) + le Président des UCIL
- 1 représentant des Conseils de Quartiers par arrondissement (JP Quenard a été désigné pour le 4<sup>ème</sup> arrondissement)
- 1 représentant de l'association « Acoucité » qui agit dans le domaine de l'environnement sonore urbain.

Les dossiers sont examinés arrondissement par arrondissement.

Dans chaque Collège, les Mairies d'arrondissement et représentants des habitants ne votent que pour l'arrondissement qui les concerne.

L'examen de chaque dossier est précédé d'un avis technique de l'Ecologie Urbaine et de la Direction de la Sécurité.

Suite à une question posée en séance, JL.Touraine précise que cette adhésion constitue un « label » : en conséquence, si un établissement ne respecte pas les principes de cette Charte, il ne pourra y adhérer : les promesses de bonne volonté ne suffiront pas.

Par la suite, ce Comité prendra un rythme annuel et statuera en début d'année civile (avant le début de la saison) et il y aura éventuellement un bilan de saison en septembre.

Synthèse de cette première séance :

Tour de Table : JP Quenard a rappelé que le CQ Croix Rousse Est et Rhône était opposé à cette Charte car elle est insuffisante (les exploitants ne s'engageant qu'à respecter la Loi) et non incitative (aucune sanction ni incitation commerciale ou financière), donc contre-productive ; mais qu'il ne demandait qu'à être contredit par les faits.

Vote du règlement intérieur (une voix par participant) : il a été voté à l'unanimité des présents moins 5 abstentions (4 représentants des Syndicats Professionnels et 1 représentant Habitant [JP Quenard])

Examen des demandes :

- Le principal problème était que les participants (habitants notamment) découvraient les demandes en séance et avaient parfois du mal à se positionner car on n'avait pas pu interroger les riverains concernés. Pour les prochaines réunions, il est demandé (et inscrit dans le règlement intérieur) que les candidatures des établissements soient soumises aux habitants au moins 3 semaines avant la réunion.
- La plupart des demandes concernaient les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Arrondissements
- Il y a eu très peu de refus lors de cette première session (et il s'agissait de cas vraiment extrêmes)
- Concernant le 4<sup>ème</sup> arrondissement, seulement deux candidatures («Modern Art Café» et «Paddys Corner»), qui ont été toutes deux acceptées. JP Quenard a donné son accord, faute d'élément négatif à sa connaissance (mais les riverains concernés n'ont pas pu être interrogés...)

- **Cabines téléphoniques**

La cabine téléphonique implantée place Bertone va être supprimée.

L'attention de la ville est toutefois attirée sur le fait qu'il est nécessaire de conserver celles qui existent Place Commandant Arnaud et Place des Tapis .

- **Suivi de notre Lettre adressée le 31 janvier à Préfecture soulevant les problèmes : Herbouville/Cdt Arnaud/Gros Caillou:**

En complément des premières communications téléphoniques, la Police Municipale a répondu le 21 Avril concernant le stationnement anarchique de la Place Commandant Arnaud [voir copie jointe en annexe]. Réponse qui, à ce stade, nous satisfait. Mais il faudra intensifier les actions en période d'hiver.

Rappel :

Concernant Herbouville, nous avons eu quelques engagements précis sur la sécurité routière.

Concernant le Gros Caillou, toujours rien à ce jour.

- **Nuit de la Bibliothèque du 4<sup>e</sup>**

Cette manifestation innovante s'est tenue pour partie au Clos Carret et dans les locaux de la bibliothèque et a attiré de nombreux participants dont beaucoup d'enfants. Un banquet convivial auquel les participants avaient apporté leur contribution en nature

(gâteaux...) a été fort apprécié. A cette occasion des animations diverses ont eu lieu : livres / musique / spectacles / chants ...

Les personnes ayant pu y participer souhaitent vivement la reconduction de cet évènement en 2012.

- **Halles de la Martinière :**

Un courrier manifestant notre intérêt sur cet édifice (patrimoine) et notre soutien aux habitants et aux commerçants qui ne verront pas leur contrat renouvelé par la Ville sera adressé par JP. Quénard au Conseil de Quartier 1er Ouest des Pentes.

## **AUDIT TERRASSES**

Rappel : l'idée de cet Audit est née des problèmes qui ont été vécu Place Bertone en Mai : Nous avons constaté qu'il y avait parfois un certain laxisme dans l'application de la réglementation des terrasses. Or, nous considérons que l'existence d'une réglementation et son respect sont des conditions essentielles à la pérennité de cette industrie sur notre quartier

Voici les résultats en synthèse (sachant que nous disposons par ailleurs des constats détaillés)  
Deux règles ont été revues dans un premier temps :

### **1/§ obligation d'affichage de l'arrêté et du plan de la terrasse ( article 4 de l'Arrêté Municipal )**

Sur les 30 terrasses visitées sur notre quartier Est :

- AUCUNE ne respectait cette obligation d'affichage (arrêté + Plan )
- SEULE UNE respectait l'obligation concernant l' arrêté ( mais n'affichait pas le Plan )
- SEULES 3 d'ENTRE ELLES respectait l'obligation concernant le plan ( mais n'affichaient pas l'arrêté )

Sur ces 3 terrasses affichant le plan, nous avons pu constater que, pour 2 d'entre elles, la disposition des tables n'était d'ailleurs pas conforme au plan....

David Kimelfeld, rencontré le 23 juin à cet effet, a pris note de cet important dysfonctionnement et va demander aux services de la Ville de faire mieux respecter cette obligation d'affichage ( qui est très importante pour les habitants, car cela clarifie les règles d'occupation de l'espace public)  
Et évite les débats entre riverains et restaurateurs sur ce qui serait ou non autorisé.

## **2/§ obligation de rangement du matériel le soir ( article 2 de l'Arrêté Municipal )**

Sur 27 terrasses visitées sur notre quartier Est :

- 13 ( soit 48% ! ) ne respectent pas cette obligation : les tables et chaises et parasols restent entreposés sur place, en dehors des horaires d'ouverture, alors qu'ils devrait être rangés à l'intérieur ou remisés dans un local.

David Kimelfeld a également pris note le 23 juin de ce dysfonctionnement :

il faut se poser la question si cette obligation est ou non judicieuse; les habitants ne sont d'ailleurs pas forcément demandeurs. Mais il faut soit faire respecter la règle soit l'abroger : on ne peut pas rester dans cette situation qui entretient un climat de "laisser-faire" et de non maîtrise par la Collectivité

Une nouvelle réunion "tour de terrasses" est prévue le 19 juillet avec D. Kimelfeld

Par ailleurs, un bilan de saison sera fait en septembre

### **EST/OUEST EN FETE**

Cette année encore, compte tenu des impératifs d'impression, tous les documents diffusés l'ont été sous l'intitulé « Ouest en fête ». Ce qui est dommage car nous disposions d' affiches et de visuels très élaborés qui n'ont pas été utilisés.

Il est toutefois rappelé qu'il a été adopté l'alternance entre l'Est (Place Flammarion) et l'Ouest (place Commandant Arnaud) pour la tenue de cette manifestation. L'année prochaine elle aura donc lieu à l'Est.

Pour les années futures, le nom de « **Ciné Nocturne** » a été retenu pour pouvoir être catalogué dans la rubrique Ciné.

Véronique NETHER pilotait cette commission ; celle-ci ayant annoncé son départ, il est d'ores et déjà fait appel aux bonnes volontés en vue de son remplacement.

### **FORUM DES ASSOCIATIONS**

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011 de 9h30 à 18h00

Plus aucun point n'étant à évoquer, les participants décident de clôturer la séance par un pot de l'amitié en l'honneur du départ de Véronique Nether. La séance est levée à 22h00.

### **PROCHAINE REUNION MENSUELLE ouverte à tous**

**MARDI 20 SEPTEMBRE 2011 à 19h00 (MEJ rue Dumont d'Urville)**

